

Université du Québec à Montréal
Département de Science politique
Session Hiver 2011

POL4045-40
INTEGRATION EUROPÉENNE

Chargé de cours : Samir BATTISS

Bureau A-3655

Tel. #0883

Disponibilité : le Jeudi de 11h30 à 13h30

ou sur rendez-vous

Adresse électronique : battiss.samir@uqam.ca

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours vise à initier aux aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques d'une des expériences d'intégration régionale les plus importantes du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale, celle de l'intégration européenne. Histoire et évolution de l'intégration européenne. Objectifs politiques, économiques et sociaux de l'Union européenne ; ses institutions et processus décisionnels ; sa politique extérieure et sa politique de sécurité

OBJECTIFS DU COURS

Le cours vise l'atteinte de plusieurs objectifs :

Objectif fondamental

Permettre aux étudiants de se familiariser avec cet *objet international non identifié* que constitue l'Union européenne. Une fois intégrés, ces paramètres permettront de développer une capacité d'analyse des phénomènes d'intégration régionale inspirés de celui de l'Union européenne, le comportement international et la représentation de l'Union européenne; analyser et développer un esprit critique face au caractère hybride de l'Union européenne .

Plus précisément, il s'agit :

- ❖ identifier les principaux axes et fondements de la construction européenne ;
- ❖ comprendre et analyser les différentes approches de l'intégration européenne.
- ❖ développer un esprit critique en matière de mise en commun des souverainetés nationales et de communauté de destin en Europe.
- ❖ Comprendre les enjeux présents et futurs de l'Union européenne dans, incluses les questions liées aux relations extérieures de l'Union européenne, la définition de sa nature, et son efficacité législative et exécutive ;
- ❖ Mettre en perspective du développement de l'Union européenne comme modèle unique dans le monde, avec ses forces, ses valeurs, ses lacunes.
- ❖ Analyser des débats qui alimentent l'actualité de l'Union européenne à l'heure actuelle tant au plan institutionnel que dans la définition des politiques communes.

THEMATIQUES ABORDEES DANS LE CADRE DU COURS

Ce cours vise à initier aux aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques de l'une des expériences d'intégration régionale les plus importantes du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Cette introduction à l'étude l'Union européenne et au processus d'intégration européenne. Seront ainsi traitées :

- ✓ les concepts académiques guidant la construction européenne (Intégration, Coopération, Intergouvernementalisme, Multilatéralisme, Politique publique, Fédéralisme / Confédéralisme)
- ✓ L'Histoire et évolution de l'intégration européenne (origines intellectuelles, les grandes étapes jalonnés de crises, phases de négociation ainsi que de nouveaux traités)
- ✓ La mise en perspective du rôle de ses institutions dans les processus décisionnels de l'Union européenne ;
- ✓ La poursuite des objectifs politiques et économiques de l'Union européenne ;
- ✓ La place de l'Union européenne sur la scène internationale et le développement d'une politique étrangère et sa politique de sécurité, y compris dans sa dimension militaire.

ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUES

Le cours sera composé en majeure partie d'exposés magistraux effectués par l'enseignant entre coupés de discussion sur le thème du cours. Nous encourageons d'ailleurs fortement les étudiants-es à intervenir lors des séances. Il est également possible qu'un conférencier soit appelé à faire une présentation au cours de la session.

Des lectures complémentaires à la matière vue en classe sont aux programmes et seront sujettes à évaluations. Des textes complétant le cours seront disponibles en ligne sur le portail MOODLE de l'UQÀM, à l'adresse <http://www.moodle.uqam.ca/>.

Une procédure d'accès à MOODLE pour les étudiants-es qui ne sont pas familiers-ères avec l'utilisation de ce système est jointe en annexe de ce plan de cours.

EVALUATION

Des consignes plus précises vous seront fournies au cours de la session.

1. UN EXAMEN DE MI-SESSION (30 %) :

Ce premier examen combinera un examen éclair en classe, d'une durée d'une heure, qui aura lieu **le 10 Mars 2011**, et un travail à la maison.

- **EXAMEN ÉCLAIR** : questions de cours portant sur les exposés magistraux et les lectures – **durée 1 heure**.
Vos réponses devront s'appuyer sur la matière vue en classe ainsi que sur les textes mis à votre disposition. Une recherche complémentaire est également encouragée.
- **PLAN DÉTAILLÉ (date de remise : 24 février 2011)**. Il consiste en un plan exhaustif comprenant :
 - ✓ l'introduction provisoire du travail mais répondant à la forme standard telle que prévue par la méthodologie universitaire en science politique ; (Mise en contexte, l'ébauche de la problématique, l'hypothèse, etc.);
 - ✓ la structure de l'argumentation ;
 - ✓ une bibliographie indicative **mais commentée**.

2. EXAMEN FINAL (30 %) :

L'examen se tiendra à la dernière séance (le 21 avril 2011) et couvrira l'ensemble de la matière vue en classe ainsi que dans les textes. Vous devrez répondre à deux questions obligatoires. Après discussion avec les étudiants –es, l'examen se fera soit à livres ouverts soit à livres fermés et la difficulté des questions sera modulée en conséquence.

Vous serez évalués sur la base des critères généraux suivants : 1) exhaustivité et exactitude des éléments de réponse apportés ; 2) clarté et concision du texte et 3) pertinence et compréhension générale de la matière.

3. TRAVAIL DE RECHERCHE (40 %) :

Vous devrez réaliser un travail de recherche d'une longueur approximative de 5000 mots (avec maximum de 20 p, minimum de 12 p.) sur un sujet de votre choix pour la fin de la session, parmi les questions soumises par l'enseignant.

Le travail en tant que tel devra être déposé en classe lors du dernier cours ou au secrétariat du département de science politique (A-3405) **avant la date de la fin de la session, soit le 21 avril 2011.**

Les critères généraux de correction pour cette évaluation seront

- 1) la qualité de la recherche effectuée ;
- 2) la cohérence d'ensemble du texte et la structure de la démonstration ;
- 3) l'utilisation rigoureuse et pertinente de sources universitaires et sérieuses ;
- 4) le respect des règles de présentation d'un travail académique et
- 5) l'effort critique.

Votre texte devra être documenté et étayé par des sources sérieuses et reconnues : articles scientifiques, quotidiens, notes de recherches, livres, etc. (NB : les sources « Wikipedia » ne seront pas acceptées).

CALENDRIER

(Sujet à des modifications si les circonstances l'exigent)

Séance 1	Introduction : présentation du plan de cours et du mode d'évaluation	14 janvier 2011
	Concepts et notions importantes à l'analyse des enjeux et des débats liés à la construction européenne (I) : <ul style="list-style-type: none"> • Politique publique en Europe ? • Fédéralisme / Confédéralisme 	
Séance 2	Concepts et notions importantes à l'analyse des enjeux et des débats liés aux politiques de défense (II) : <ul style="list-style-type: none"> • Intégration - coopération • Intergouvernementalisme - multilatéralisme 	21 janvier 2011
POLITIQUES ÉTRANGÈRES DES PUISSANCES EUROPÉENNES		
Séance 3	Histoire de la construction européenne	28 janvier 2011
Séance 4	le système institutionnel de l'union européenne La philosophie du système	4 février 2011
Séance 5	le système institutionnel de l'union européenne les acteurs institutionnels – Généralités	11 février 2011
Séance 6	Les institutions de l'Union européenne I Conseil Européen, Conseil de l'Union	18 février 2011
Séance 7	Les institutions de l'Union européenne II La Commission européenne	25 février 2011

Séance 8	Les institutions de l'Union européenne III le Parlement européen	11 Mars 2011
Séance 9	Les institutions secondaires et organes subsidiaires Institutions judiciaires, organes financiers,	18 Mars 2011
Séance 10	Les organes périphériques (Lobbies, think tanks, instances de consultation)	25 Mars 2011
Séance 11	Les procédures législatives	1^{er} avril 2011
Séance 12	L'intégration économique et monétaire : Réalisation du marché communautaire et Monnaie unique	8 avril 2011
Séance 13	L'Union européenne sur la scène internationale : Sécurité intérieure et extérieure	15 avril 2011
Séance 14	Examen de fin de session	21 avril 2011

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Jean-Pierre BERDOT, Jacques LÉONARD, Vers l'adhésion à l'Europe : Les choix de politique économique de PECO comme transferts de volatilité. » *Revue du marché commun et de l'Union européenne*, no. 504, 2006, pp. 41-57.

Jan BEYERS, Voice and Access: Political Practices of European Interest Associations , *European Union Politics*, vol. 5, no. 2, 2004, pp.211-40.

Marie-Thérèse BITSCH, *Histoire de la construction européenne*. Bruxelles : Éditions complexes, 2004, p. 15-59.

Olivi BINO, L'Europe difficile : histoire politique de l'intégration européenne paris : Gallimard : 2001 / 900 p.

Jean-Joseph BOILLOT, Francis MER L'Union européenne élargie : un défi économique pour tous, Paris : la Documentation française : 2004 , 190 p.

Sandra BOLDRINI, La Commission européenne, *Courrier hebdomadaire*, no. 1942, 2006, pp. 5-44.

Florence CHALTIEL, *Le processus de décision dans l'Union européenne*. Paris : La documentation française, 2006, 165 p.

Marie-France CHRISTOPHE-TCHAKALOFF, *Les grandes étapes de l'organisation de l'Europe : 1945-1999*, 2e éd., Paris : PUF, 1999, 127 p.

Oliver COSTA, Paul MAGNETTE, *Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ?*, *Politique européenne* no. 9, 2003, pp. 49-75.

Olivier COSTA, Andy SMITH. « Défendre le vin de Bordeaux. Pluralité des modes de représentation et articulation des niveaux d'intervention. » Chap. in *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne*, dir. par Hélène Michel. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, pp. 299-325

Guillaume COURTY, Guillaume DEVIN, *La construction européenne*, Paris : La Découverte, 2001, 124 p.

Pascal DELWIT, Erol KULAHCI, Cédric VAN de WALLE. *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 254 p.

Pascal DELWIT, Philippe POIRIER. *Parlement puissant, électeurs absents? Les élections européennes de juin 2004*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005, 316 p.

Marie-Line DUBOZ, *Quelle politique régionale européenne pour l'UE élargie aux PECO?* *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 38, no. 1, 2007, pp. 45-68.

Rachel A. EPSTEIN, *Cultivating Consensus and Creating Conflict: International Institutions and the (De) Politicization of Economic Policy in Post-communist Europe*, *Comparative Political Studies*, vol. 39, no. 8, 2006, pp. 1019-1042.

David M FARRELL, Roger SCULLY, *Electing the European Parliament: How Uniform are 'Uniform' Electoral Systems?*, *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, no. 5, 2005, pp. 969-984.

Maxime FOREST, *Les transferts institutionnels à l'usage des politiques d'égalités hommes / femmes dans les nouveaux états membres de l'Union européenne. De l'invention d'un domaine des politiques publiques à son investissement par les acteurs.* » *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, no. 2, 2006, pp. 259-278.

Jacques GERSTLÉ, Laure NEUMAYER, Gabriel COLOMÉ, *Les campagnes électorales européennes ou 'l'obligation politique relâchée'* ». Chap. in *Le vote européen 2004-2005*, dir. par Pascal Perrineau, pp. 17-44. Paris : Les Presses de Sciences po, 2005.

Emiliano GROSSMAN, Sabine SAURRUGER. *Les groupes d'intérêts*. Paris : Armand Colin, 2006, 251 p.

Tim HAUGHTON, *When Does the EU Make a Difference? Conditionality and the Accession Process in Central and Eastern Europe.* » *Political Studies Review*, vol. 5, 2007,

pp. 233-246.

Martin HEIPERTZ, Amy VERDUN. « The Stability and Growth Pact - Theorizing a Case in European Integration. » *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, no. 5, 2005, pp. 985-1008.

Simon HIX, Abdul NOURY, Gérard ROLAND. « Power to the Parties: Cohesion and Competition in the European Parliament, 1979-2001. » *British Journal of Political Science*, vol. 35, 2005, pp. 209-234.

Simon HIX, Stefano BARTOLINI, *La politisation de l'UE : remède ou poison?* Policy Paper no. 19, mars 2006, Notre Europe.

Judith KELLEY, *New Wine in Old Wineskins: Promoting Political Reforms through the New European Neighbourhood Policy.* *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, no. 1, 2006, pp. 29-55.

Anne-Marie LE GLOANNEC, *De l'euro-compatibilité de la Turquie. Les intellectuels et les « non-critères de Copenhague,* Commentaire, no. 115, 2006, pp. 679-687.

Christian LEQUESNE, Yves SUREL, *L'intégration européenne : entre émergence institutionnelle et recomposition de l'État,* Paris : Presses de Sciences Po, 2004, 291 p.

Paul MAGNETTE, *Le régime politique de l'Union européenne.* Paris : Presses de Sciences Po, 2005, chapitres 2 et 3.

Paul MAGNETTE, Kalypso NIKOLAÏDIS, *Grands et petits états dans l'Union européenne : réinventer l'équilibre,* Études et recherches no. 25 (mai 2003), Notre Europe.
(<http://www.notre-europe.asso.fr/Etud25-fr.pdf>).

Hooghe G., L. MARKS, M. Nelson, et E. Edwards. « Party Competition and European Integration in the East and West: Different Structure, Same Causality. » *Comparative Political Studies*, vol. 39, no. 2, 2006, pp. 155-175.

Andrew MORAVCIK, *The Choice for Europe,* in *The European Union. Readings on the Theory and Practice of European Integration,* dir. par Brent F. Nelsen et Alexander Stubb. Boulder : Lynne Rienner Publishers, 1998, pp. 239-253.

Andrew MORAVCSIK, *Le mythe du déficit démocratique européen ,* *Raisons politiques* no. 10, 2003, pp. 847-105.

Laure NEUMAYER, *L'enjeu européen dans les compétitions partisanes en Europe centrale.* » *Revue française de science politique,* vol. 56, no. 5, 2006, pp. 789-812.

Neill NUGENT, *The Government and Politics of the European Union* (6ième édition). Houndmills : Palgrave Macmillan, 2006, pp. 79-115.

Jean-Louis QUERMONNE, *Le système politique de l'Union européenne* (6ième édition). Paris : Montchrestien, 2005, pp. 9-27.

Cécile ROBERT, L'impossible 'modèle social européen'. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 1-2, 2007, pp. 94-109.

Sabine SAURRUGER, Yves SUREL, L'eupéanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, no. 2, 2006, pp. 179-211.

Sabine SAURUGGER, Les groupes d'intérêts entre démocratie associative et mécanismes de contrôle. » *Raisons politiques*, n. 10, 2003, p. 151-169.

Hermann SCHMITT, Jacques THOMASSEN, *The EU Party System after Enlargement*. Political Science Paper Series no. 105 (September), 2005. Vienna: Institute for Advanced Studies.

Philippe SCHMITTER, Three Neo-Functional Hypotheses About International Integration, *International Organization*, vol. 23, no. 1, 1969, pp. 161-166.

René SCHWOK, *Théories de l'intégration européenne*. Paris : Montchrestien, 2005

Paul TAGGART, Questions of Europe – The Domestic Politics of the 2005 French and Dutch Referendums and their Challenge for the Study of European Integration. » *Journal of Common Market Studies* vol. 44, 2006, pp. 7-25.

Victoria TONEV-STRATULA, La liberté de circulation des travailleurs : réflexion à partir des nouveaux États de l'Union européenne, Paris : L'Harmattan, 2006, 178 p.

Anna Milada VACHUDOVA, Andrew MORAVCSIK, Preferences, Power and Equilibrium. The Causes and Consequences of EU Enlargement. » Chap. in *The Politics of European Union Enlargement*, dir. par Frank Schimmelfennig et Ulrich Sedelmeier. Londres et New York : Routledge, 2005, pp. 198-212.

Amy VERDUN, Economic and Monetary Union, in *European Union Politics*, dir. par Michelle Cini, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp. 313-330.

Pierre VERLUISE, Géopolitique de l'Europe : l'Union européenne élargie a-t-elle les moyens de la puissance ?, Paris : Ellipses Éditions, 2005, 160 p.

Till WEBER, Campaign Effects and Second-Order Cycles. A Top-Down Approach to European Parliament Elections, *European Union Politics*, vol. 8, no. 4, 2007, pp. 509-536.

Romain YAEMTCHOUK, La Turquie : L'adhésion à l'Union européenne en question? » *Revue du marché commun et de l'Union européenne* no. 508, 2007, pp. 294-301.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.